



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 Janvier 1999

**Autorisation pour E.D.F. d'établir un poste de transformation au rond-
point Sud de Noron pour la reprise en tarif jaune du camping**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Afin de mieux desservir le terrain de camping de Noron, en rationalisant le réseau de distribution et en augmentant sa sécurité, il est indispensable de supprimer le poste de transformation de la foire exposition (MT) et son "satellite" (BT) alimentant le camping, et les remplacer par un poste nouveau de distribution publique implanté au rond-point Sud de Noron, sur Domaine Public de la Ville (poste tarif jaune 36 Kva - 250 Kva).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

autoriser l'implantation de ce nouveau poste par E.D.F. sachant que :

- un droit de servitudes est accordé à cette dernière pour l'implantation dont s'agit et de ses accessoires techniques, pour la durée de la concession ;
- E.D.F. peut établir et entretenir, en amont et en aval de ce poste, toutes canalisations de raccordement au réseau ;
- E.D.F. peut faire accéder à tout moment son personnel et celui de ses entreprises, aux canalisations et au local en cause.

E.D.F. disposera par ailleurs, en permanence, des dégagements permettant le passage des personnes, véhicules et matériels afin d'assurer le bon fonctionnement du poste.

D'autre part, cet ouvrage fera partie intégrante de la concession de distribution publique d'électricité dont le Cahier des Charges a été approuvé en Mars 1998.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON